RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 03717
Numéro SIREN : 521 237 131
Nom ou dénomination : Tech Soft 3D

Ce dépôt a été enregistré le 29/11/2018 sous le numéro de dépôt B2018/048388

Greffe du Tribunal de Commerce de Lyon : dépôt n° 48388 en date du 29/11/2018

Patrick RIOU
93 rue du Commerce 75015 PARIS

EXPERT COMPTABLE DIPLOME
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS

TECH SOFT 3D S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2016

Adresse office : 71 avenue Victor Hugo - 75116 PARIS
Portable : 06 08 74 62 79 -Téléphone : 01 53 64 99 78 - Fax : 01 53 64 99 97 - Email : priou@regec.fr
Siren : 451 869 846 000 19

Membre d'une association agréée, règlement par chèque accepté

Patrick RIOU
93 rue du Commerce 75015 PARIS

EXPERT COMPTABLE DIPLOME
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS

TECH SOFT 3D S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2016

A l'Associé unique,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société TECH SOFT 3D, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collecté sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

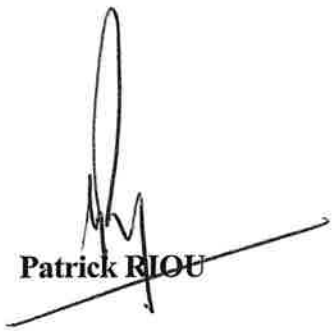
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et n'appellent pas d'autres commentaires que ceux qui ont motivé l'opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris le 14 juin 2017



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2016	Net 31/12/2015
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	38 199	37 450	749	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	200 641	135 229	65 412	54 580
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	28 498		28 498	28 498
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**267 338**	**172 679**	**94 659**	**83 077**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	255 692		255 692	745 096
Autres créances	773 765		773 765	158 822
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	339 015		339 015	173 705
Charges constatées d'avance (3)	39 898		39 898	1 423
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 408 369**		**1 408 369**	**1 079 047**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 675 707	172 679	1 503 028	1 162 124
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2	2
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1	1
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	658 116	417 847
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**319 013**	**240 270**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**977 132**	**658 119**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes diverses (3)		64 091
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	95 266	43 393
Dettes fiscales et sociales	430 630	396 325
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		195
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**525 896**	**504 005**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 503 026	1 162 124
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	525 896	504 005
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	3 028 496	2 744 338
Chiffre d'affaires net	**3 028 496**	**2 744 338**
Dont à l'exportation	*3 028 495*	*2 744 338*
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	500	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	2 000	
Autres produits	22	1
Total I	**3 031 018**	**2 744 339**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	377 414	297 800
Impôts, taxes et versements assimilés	50 379	45 305
Salaires et traitements	1 650 704	1 510 295
Charges sociales	787 330	742 194
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	20 080	17 918
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	10	5
Total II	**2 885 916**	**2 613 517**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	145 101	130 822
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 143	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	8	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**4 151**	
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change	34	139
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**34**	**139**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	4 117	-139
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	149 218	130 683

Compte de résultat (suite)

	31/12/2016	31/12/2015
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	861	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**861**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-861	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-170 656	-109 587
Total des produits (I+III+V+VII)	**3 035 169**	**2 744 339**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**2 716 156**	**2 504 069**
BENEFICE OU PERTE	319 013	240 270
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	*4 143*	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU TECH SOFT 3D

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 1 503 028 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 319 013 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 ainsi que par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considerant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,48 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 3 %
- Table de taux de mortalité : TG 05

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 33 188 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 300	1 899		38 199
Immobilisations incorporelles	**36 300**	**1 899**		**38 199**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	71 927			71 927
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	98 952	29 762		128 714
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**170 879**	**29 762**		**200 641**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	28 498			28 498
Immobilisations financières	**28 498**			**28 498**
ACTIF IMMOBILISE	235 677	31 661		267 338

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 300	1 150		37 450
Immobilisations incorporelles	**36 300**	**1 150**		**37 450**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	33 059	7 135		40 194
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	83 240	11 795		95 035
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**116 299**	**18 930**		**135 229**
ACTIF IMMOBILISE	152 599	20 080		172 679

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 097 852 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	28 498		28 498
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	255 692	255 692	
Autres	773 765	773 765	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	39 898	39 898	
Total	1 097 852	1 069 354	28 498
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fae	255 692
Total	255 692

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 2,00 Euros décomposé en 2 titres d'une valeur nominale de 1,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2	1,00

Le montant du capital social est de 2 euros.

Il est constitué de 2 actions de 1 € chacune.

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
DIV Tech Soft 3D LLC Berkeley CA 94710-2805	100,00	2,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2016.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	417 847
Résultat de l'exercice précédent	240 270
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**658 116**
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	658 116
Total des affectations	**658 116**

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2016	Affectation des resultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2016
Capital	2				2
Réserve légale	1				1
Report à Nouveau	417 847	240 270	240 270		658 116
Résultat de l'exercice	240 270	-240 270	319 013	240 270	319 013
Total Capitaux Propres	658 119		559 283	240 270	977 132

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 525 896 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echeances à moins d'un an	Echeances à plus d'un an	Echeances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	95 266	95 266		
Dettes fiscales et sociales	430 630	430 630		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	525 896	525 896		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	44 089
Dettes prov. cp	164 762
Provision prime vacances	7 631
Charges soc sur cp	82 381
Etat - charges à payer	28 891
Total	327 754

Autres informations

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financieres	Charges Exceptionnelles
Charges constat. d avance	39 898		
Total	39 898		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 6 905 Euros

Parties liées

Même si les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché selon les critères rappelés ci-dessous, celles-ci présentent un caractère significatif.
Dans ce cadre, il convient de noter que l'ensemble du chiffre d'affaire de Tech Soft 3D SAS est réalisé avec sa société mère, Tech Soft 3D LLC, en application d'un contrat de services daté du 30 juin 2010.
Une transaction est significative si son omission ou son inexactitude est susceptible d'influencer les décisions économiques prises par les utilisateurs se fondant sur les comptes.
Le caractère significatif doit s'apprécier en fonction du montant de la transaction et/ou de la nature de la transaction.
Les conditions peuvent être considérées comme "normales" lorsqu'elles sont habituellement pratiquées par la société dans les rapports avec les tiers, de sorte que le bénéficiaire de la convention n'en retire pas un avantage par rapport aux conditions faites à un tiers quelconque de la société, compte tenu des conditions en usage dans les sociétés su même secteur.

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 26 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	25	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
Total	26	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 86 540 Euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Tech Soft 3D

Société par actions simplifiée au capital de 2 €
Siège social: 200, avenue Jean Jaurès – 69007 Lyon
521 237 131 RCS Lyon
(ci-après la « **Société** »)

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
PRISES EN DATE DU 30 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept,
Le trente juin,

La société **TECH SOFT 3D LLC**, une *limited liability company* de droit américain, immatriculée dans l'Etat de Californie, Etats-Unis d'Amérique, dont le siège social est sis 931 Ashby Avenue, Berkeley, CA 94710-2805, Etats-Unis d'Amérique, associée unique de la Société, représentée aux fins des présentes par M. Gavin Bridgeman dûment habilité à cet effet (ci-après l'« **Associée Unique** »),

Après avoir préalablement exposé ce qui suit :

Le Président a établi les documents requis par la loi et les règlements sur les sociétés commerciales et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2016, ainsi que le rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents, ainsi que l'inventaire, ont été tenus à la disposition du commissaire aux comptes au siège social dans les délais légaux.

Après avoir constaté :

Que le commissaire aux comptes titulaire, Monsieur Patrick Riou, absent et excusé a été dûment convoqué et a eu communication du rapport de gestion du Président et du projet des présentes décisions.

Et après avoir pris connaissance des documents suivants :

- le rapport de gestion du Président de la Société sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- le rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- les comptes annuels, bilan et compte de résultat de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- le texte des projets de décisions,
- la copie des statuts de la Société.

A pris les décisions suivantes portant sur :

- approbation du rapport de gestion du Président sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- approbation du rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016,
- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- quitus au Président,
- affectation, répartition des résultats,
- mention au registre des décisions des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- pouvoirs pour les formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus au Président

L'Associée Unique, après avoir entendu lecture (i) du rapport de gestion du Président, et (ii) du rapport général du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2016, les approuve dans toutes leurs parties ainsi que les comptes annuels se soldant par un bénéfice de 319.013€.

L'Associée Unique approuve en outre toutes les opérations et mesures traduites par lesdits comptes ou résumées dans le rapport de gestion du Président.

L'Associée Unique, statuant en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, constate qu'il n'existe aucune dépense ni charge somptuaire visée à l'article 39-4 dudit Code.

DEUXIÈME DÉCISION

Quitus au Président

L'Associée Unique donne quitus au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

TROISIÈME DÉCISION

Affectation, répartition des résultats

L'Associée Unique décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à 319.013 € :

Résultat de l'exercice	319.013 €
Report à nouveau antérieur	658.116 €
Report à nouveau après affectation	**977.129 €**

L'Associée Unique prend acte de la mention figurant dans le rapport de gestion du Président aux termes de laquelle aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

QUATRIÈME DÉCISION

Mention au registre des décisions des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

L'Associée Unique prend acte des conventions entrant dans le cadre de l'article L. 227-10 du Code de commerce qui ont été conclues au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2016 ou dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

CINQUIÉME DÉCISION

Pouvoirs pour les formalités

L'Associée Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres nécessaires.

* *
*



Associée Unique
Tech Soft 3D LLC
Représentée par Gavin Bridgeman